Pour sortir de la nasse de nos difficultés budgétaires :

Proposer une idée nouvelle et forte

- La crédibilité du Gouvernement, au regard des comptes publics, va résider dans sa capacité à maîtriser la dépense, puisqu'en recettes, le ralentissement économique génèrera d'importantes moins values fiscales.
- Les dépenses ont connu ces dernières années une envolée exponentielle (dont les effets ont été masqués par la croissance) que notre Gouvernement peine aujourd'hui à freiner. Et l'argument de l'héritage perdra, au fil des mois, de sa force.
- Une innovation politique forte est nécessaire pour nous sortir de la nasse. Ne pourrions-nous pas montrer optiquement aux Français que le nouveau Gouvernement, lui, sait tenir les dépenses d'une main de fer. Cette innovation consisterait à ne pas dépasser en euros courants, sur la législature, le montant total des dépenses engagées par le précédent Gouvernement (au moins sur le budget de l'Etat).
- Pour réussir une telle gageure (revenir au montant de dépenses du précédent Gouvernement), il faudrait naturellement « neutraliser » la dérive incontournable des intérêts de la dette, celle des pensions, ainsi que les dépenses nouvelles engagées par le présent Gouvernement.
- Une telle posture politique aurait, devant l'opinion publique, une force indestructible :
 - Le niveau de dépenses serait celui emblématique auquel aurait conduit la politique socialiste, laquelle porterait sur toute la législature le péché de ses excès.
 - Chaque ministère se trouverait, sans exception, placé sous enveloppe en euros courants avec financement des priorités par proratisation sur tous les ministères (y compris ceux prioritaires); et les injustices criantes se corrigeraient

- progressivement entre les ministères dans le cadre d'arbitrages rendus par le Premier ministre.
- Naturellement la fonction publique serait placée, elle également, sous enveloppe courante, comme tous les autres postes de dépenses.
- Afin de trouver les marges de manœuvre nécessaires pour neutraliser en dépenses : la dérive des intérêts, des pensions et des nouvelles dépenses déjà engagées, pourrait être lancé un grand emprunt (type Pinay) sans intérêt, d'une durée de 5 ans, exonéré de droit de succession. La gratuité des intérêts pour l'Etat réduirait d'autant sa dépense. Quant aux prêteurs, l'avantage leur serait alloué en droits de succession qui ne constituent pour l'Etat qu'une perte sur des recettes futures.
- Naturellement la faisabilité d'une telle opération, à forte portée symbolique, suppose un examen approfondi tant dans son aspect politique, juridique, budgétaire que fiscal.

Si le Premier ministre marquait son intérêt pour une idée comme celle-ci, je suis naturellement prêt à l'examiner au fond, dans la confidentialité absolue.

Alain Lambert

Ministre délégué au Budget et à la réforme budgétaire

Dimanche 30 mars 2003